

Apple, Google, Microsoft, HTC, LG et Motorola attaqués pour viol de brevets

Apple, Google, Microsoft, HTC, LG Electronics et Motorola ont un problème en commun. La société NTP, détenant des brevets dans la téléphonie mobile, a porté plainte contre ces industriels. Elle les accuse d'avoir utilisé illégalement une technologie de messagerie mobile breveté par ses soins.

Si les détracteurs de NTP affirment que cette dernière n'est bonne qu'à faire des procès aux autres entreprises et à déposer des brevets, comme l'indique le *New York Times* via [ce terme «patent troll»](#), la société a tout de même obtenu gain de cause auprès du canadien RIM. Après des années de procès, RIM et NTP sont parvenus à un accord au bout duquel le constructeur canadien a signé un chèque de 612,5 millions de dollars, moyennant un accès perpétuel à la technologie de NTP.

Réglement «à l'amiable»

Il faut dire que NTP, société fondée en 1992, n'a pas bonne presse. Les opérateurs comme AT&T ou Verizon, attaqués entre 2006 et 2007 pour violation des brevets de NTP sur la conception d'antennes, s'en souviennent encore.

Aujourd'hui, **Don Stout**, le patron de NTP déclare à l'AFP vouloir « [aller de l'avant](#) » et espère pouvoir « résoudre ces affaires sans avoir à subir un procès ». Il est d'autant plus possible que ces affaires se résolvent sans aller au tribunal dans la mesure où les observateurs remarquent que les entreprises sont de plus en plus prudentes vis-à-vis des technologies qu'elles utilisent. Le cas RIM semble faire école...

Enfin, le *NYT* évoque la date d'expiration des brevets: 2012. Ce qui limite vraiment la marge de manœuvre de NTP.